

Charte de la Roue Arlésienne

S'associer pour créer une monnaie complémentaire, c'est se réapproprier les règles de fonctionnement monétaire pour une économie au service de l'Humain, refusant toute forme de spéculation et, par là-même, d'accumulation. C'est s'inscrire dans un large projet de transition aux valeurs éthiques :

— Transition sociale et solidaire : la construction d'un circuit de partage

La Roue arlésienne favorise la coopération entre les acteurs du territoire par un mode d'échanges responsable et respectueux. Elle est un outil au service de la solidarité.

— Transition démocratique : un bien commun citoyen

La Roue arlésienne se fait ensemble, selon des modalités transparentes et acceptées collectivement, s'appuyant sur les compétences de chacun-e. Elle refait de la monnaie un lien entre les citoyen-ne-s plutôt qu'un bien synonyme de richesse.

— Transition écologique : un outil respectueux de la nature

La Roue arlésienne cherche à favoriser les modes de production, de transformation et de commercialisation en circuits courts, ayant une action neutre ou positive sur la nature. Elle tend donc vers la relocalisation. Elle favorise les modes de production soucieux de la qualité de l'air, de l'eau, de la terre et, plus généralement, de l'environnement harmonieux, naturel et humain de notre planète.